

La Tribune

95e année, no 254

LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

www.cyberpresse.ca

Ottawa triple son aide à l'industrie du textile

Joël-Denis Bellavance et Laurier Cloutier
OTTAWA

Pris de court par l'annonce de la fermeture de six usines de textile à Huntingdon, le gouvernement Martin a tenté hier de convaincre les propriétaires de revenir sur leur décision en annonçant un train de mesures visant à venir en aide à cette industrie malmenée par les géants du textile, tels la Chine.

Pendant que l'émotion était à son comble dans cette petite ville de la Montérégie, le ministre des Finances, Ralph Goodale, puisait ainsi dans ses surplus plantureux afin de donner un coup de pouce à l'ensemble de l'industrie canadienne du textile et du vêtement pour la rendre plus « concurrentielle ». Résultat: Ottawa triplera son aide au cours des cinq prochaines années, la faisant passer de 41 millions de dollars par année à quelque 120 millions.

Ainsi, à compter du 1er janvier, le gou-

vernement Martin éliminera les droits de douane sur les importations de textiles utilisés dans la fabrication de vêtements et sur les importations de fibres et de fils. Cette mesure devrait réduire de quelque 90 millions de dollars par année les coûts pour les fabricants.

Ottawa investira aussi 50 millions de plus au cours des cinq prochaines années dans le programme CANTex du ministère de l'Industrie, afin d'encourager les entreprises à moderniser leurs installations pour améliorer leur productivité et trou-

ver de nouveaux débouchés.

Enfin, le gouvernement Martin compte prolonger de cinq ans l'application des décrets qui favorisent les fabricants de textiles et de vêtements. Toutefois, les décrets seront progressivement éliminés au cours des trois dernières années de cette période.

« Les entreprises des secteurs du textile et du vêtement évoluent dans un contexte

Voir **Ottawa triple** en page A2

L'industrie surexploite la forêt québécoise

Le rapport Coulombe tire la sonnette d'alarme

Jocelyne Richer (PC)
QUÉBEC

La forêt québécoise est surexploitée. Chaque année, elle donne à l'industrie beaucoup plus d'arbres qu'elle peut en produire pour assurer son renouvellement. Par conséquent, si un virage décisif n'est pas effectué dès maintenant, la situation deviendra dramatique.

Tel est le constat, implacable, fait par la Commission Coulombe sur la gestion de la forêt, dans son rapport rendu public hier.

« C'est évident qu'on ne peut pas continuer à faire ce qui se faisait avant. On n'est pas sur le bord d'un gouffre. Par contre, si on continue de même, on va l'atteindre le gouffre », a dit le président de la commission, Guy Coulombe, lors d'une conférence de presse.

Autres textes en pages A4 et A5

Dans ce document de 307 pages, la commission formule 81 recommandations visant toutes à proposer des modifications majeures au régime forestier actuel d'ici les trois prochaines années. Si elles étaient toutes mises en application, l'impact sur l'administration gouvernementale et les compagnies forestières serait loin d'être négligeable.

La question fondamentale à laquelle le groupe dirigé par Guy Coulombe devait répondre consistait à savoir si oui ou non le gouvernement autorisait l'industrie à couper trop d'arbres, menaçant ainsi l'avenir de la forêt boréale.

La réponse est venue sans équivoque, hier. Le gouvernement surévalue de 20 pour cent la possibilité forestière des résineux, soit l'estimation du nombre total de matière ligneuse disponible.

« Si le virage ne se prend pas, on va

Voir **Sonnette d'alarme** en page A4

Noël en blues au Granada



Imacom, Jessica Garneau

En compagnie de son groupe, la chanteuse Dawn Tyler Watson a promené son blues sur les planches du Théâtre Granada, hier soir, à la grande joie de plus de 400 clients et annonceurs invités par La Tribune, en remerciement pour leur fidélité. Cette soirée de Noël a été couronnée d'un franc succès. DES PHOTOS EN PAGE C8.

Course à l'alcool dans les campagnes!

À l'approche des fêtes, des agences de SAQ font des affaires d'or



Luc Larochelle

luc.larochelle@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Habituellement, à dix jours de Noël, la campagne est vidée de ses habitants qui accourent dans les magasins des grandes villes pour la ruée des cadeaux. Il se vit présentement une migration de consommateurs en sens inverse.

Les jours qui passent et le pessimisme affiché par l'ancien premier ministre Lucien Bouchard quant à ses chances d'amener la direction et le syndicat de la Société des alcools du Québec à une

entente avant les Fêtes ont eu pour effet de déclencher un mouvement de masse. Plus question d'attendre, sauve-qui-peut!

Le vin d'épicerie et la bière, c'est trop peu pour la naissance du petit Jésus. Ça prend de la vodka pour préparer le punch, de la crème de menthe pour aider à digérer la tourtière et du porto avec les desserts. C'est la ruée.

De plus en plus de consommateurs osent s'aventurer à travers les lignes de piquetage au centre-ville et il y en a autant qui empruntent la voie parallèle en se rendant dans les agences de la SAQ se trouvant dans les villages.

On se croirait au comptoir du Coq rôti. Les consommateurs téléphonent pour s'informer des produits disponibles. Si l'inventaire les satisfait, ils sautent dans leur auto. Les bouteilles ne

se rendent même pas sur les tablettes, les commandes sont prises à la caisse à certains endroits. Les clients repartent heureux même s'ils ne prendront possession de leur marchandise que dans les jours suivants.

« Ça devient tout un coup de dés. Si je passe des commandes pour remplir cette demande frénétique et que le conflit se règle dans deux jours, ça va me prendre dix ans à écouler toute cette marchandise », m'explique le propriétaire d'une agence.

Il en est ainsi dans la couronne immédiate de Sherbrooke, mais également autour des villes périphériques dont les succursales sont fermées. Les vins et spiritueux ont représenté plus de 90 % des ventes de l'agence d'un village au cours de la journée d'hier. Des clients de Sherbrooke avaient pris rendez-vous pour y

venir en soirée.

À North Hatley, l'Accommodation Massiwiippi, dont le rayon des produits alcoolisés a des airs un peu plus huppés de boutique spécialisée, c'est comme si une tornade avait emporté la marchandise. La nouvelle cargaison est attendue demain ou vendredi.

À Saint-Denis-de-Brompton, l'agence est à sec mais, en dépit du potentiel inattendu, les propriétaires de Saint-Denis-de-Brompton préfèrent laisser les tablettes vides.

« C'est compliqué d'organiser le transport et à 5 % de commission sur les ventes, ce n'est pas si payant que les gens le croient », m'a-t-on répondu.

Les grévistes, qui ont sûrement des

Voir **Course à l'alcool** en page A2

MÉTÉO

Ensoleillé Max.: -11 Min.: -14
Lever du soleil: 7h10 Coucher: 16h04

INDEX

Ann. class.D2	Le mondeB2
Arts C6, F1	Loterie B3
DécèsD5	MétéoD2
ÉconomieB3	Mots croisés ..D3
Éphémérides..D3	Opinions.....A6
HoroscopeD3	Sports.....C1

Dialogue de sourds

Les propriétaires d'équipes de la Ligue nationale de hockey ont rejeté l'offre des joueurs prévoyant une baisse salariale de 24 pour cent, hier à Toronto, et ont soumis une contre-offre comprenant un plafond salarial qui a été repoussé par les joueurs. Aucune autre séance de négociations n'est prévue pour tenter de mettre fin au lock-out. À LIRE EN PAGE C1.



TOUTE LA GAMME HONDA 2004

à **0% D'INTÉRÊT** jusqu'à **60** mois

PROFITEZ-EN

• Civic • Accord • Odyssey • Element • Pilot

HONDA
Sherbrooke Honda
2515, rue King Ouest 596-5322
www.sherbrooke.honda.com



Mon clin d'oeil
Stéphane Laporte

Tant que le mariage gai n'est pas obligatoire, je suis pour.



À LIRE DEMAIN



Arts et spectacles

La première sherbrookoise du film *Ma vie en cinémascope*

La Tribune

Division de Les Journaux Trans-Canada (1996) inc.
Édité et imprimé au
1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8
www.cyberpresse.ca

PRÉSIDENTE ET ÉDITRICE
Louise Boisvert

VICE-PRÉSIDENT FINANCES ET ADMINISTRATION
René Morin

RÉDACTION
(819) 564-5454
Télécopieur 564-8098
redaction@latribune.qc.ca

PUBLICITÉ
(819) 564-5450
Télécopieur 564-5482

RÉDACTEUR EN CHEF
Maurice Cloutier

DIRECTRICE
Suzanne-Marie Landry
ADJOINTS
Alain LeClerc
Christian Malo

DIRECTEUR DE L'INFORMATION
André Larocque

ADJOINTE AU DIRECTEUR
Jacynthe Nadeau

ANNONCES CLASSÉES
(819) 564-2222
Télécopieur 564-5482
Lundi au vendredi : 8 h 30 à 16 h 30

PRODUCTION ET INFORMATIQUE
DIRECTEUR

René Béliveau
ADJOINTS

André Roberge
Steeve Rancourt
Stéphane Garant

ABONNEMENT ET TIRAGE
(819) 564-5466

Sans frais 1 800 567-6955

DIRECTEUR
André Custeau
ADJOINT
Serge Nadeau

Pas d'espoir de règlement à l'horizon à la SAQ

Course à l'alcool

Suite de la page A1

espions parmi les employés d'entrepôts qui alimentent les agences en leur absence, attendent les prochaines livraisons pour effectuer des interventions ciblées à la campagne.

«Les propriétaires des agences, ce sont habituellement nos clients. Nous irons le leur rappeler poliment», annonce Serge D'Avignon.

En temps de paix, c'est presque une mission sociale du gouvernement du Québec de contribuer à la survie d'un dépanneur de village, des commerces vivant actuellement de peine et de misère, en lui octroyant une agence de la SAQ. Mais les syndiqués trouvent «qu'un privé» à Stoke, à deux pas du CHUS, c'est le diabolique PPP (partenariat public-privé) à combattre.

«Les agences nous ont été proposées pour desservir les régions éloignées comme Lebel-sur-Quévillon. De cinq cas d'exception, nous sommes passés à 400 agences privées qui empiètent maintenant sur nos succursales» s'éleve M. D'Avignon.

Ça va jouer du coude d'ici les Fêtes s'il n'y a pas de progrès à la table de négociation. Le climat polaire s'installe et il paraît qu'on ne s'endurcit pas au froid en sautant durant des heures ou en brandissant une pancarte sur une ligne de piquetage. On se met plutôt à craindre le gel de son compte de banque.

Les boutiques hors-taxes... hors de prix !



Les boutiques «hors de prix»

	Boutique hors-taxes	SAQ
Bouteille	au prix de la tablette 10,00 \$	
	taxe d'accise 0,38	
	TPS 0,73	
	taxe sur l'alcool 6,85	
	TVQ 2,07	
	TOTAL 20,03	13,50 \$ (taxes incluses)
Caisse de 12 bouteilles	240,36 \$	162,00 \$
Coût excédentaire	78,36 \$	(48%)



Luc Larochelle

luc.larochelle@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Si vous avez l'esprit vraiment solidaire et que vous recherchez un endroit dans la région pour vous approvisionner en spiritueux sans encourager la concurrence redoutée par les grévistes, il y a l'option des boutiques hors-taxes. Mais c'est une solidarité qui vous coûtera cher.

Ces boutiques destinées aux voyageurs ne sont vraiment pas des dépanneurs bon marché dans le contexte actuel. Également, vous avez droit de rapporter au Canada jusqu'à 9 litres d'alcool - l'équivalent de 12 bouteilles de vin - après avoir séjourné aux États-Unis ne serait-ce que le temps d'un plein d'essence. Il vous faudra cependant déclarer ces achats et non seulement payer les taxes régulières sur l'alcool mais également d'autres frais d'importation.

Considérez que les frais supplémentaires qui vous seront facturés en rentrant au Canada doubleront le prix d'achat sur la tablette d'une boutique hors-taxes. La bouteille de vin de 10\$, qui ne vous coûterait que ce montant après un séjour d'au moins 48 heures aux États-Unis, vous reviendra à 20,03 \$ pour un aller-retour de «dépannage grève». La même bouteille se vendrait autour de 13,50 \$ à la SAQ. C'est le même ratio pour les spiritueux.

Les boutiques hors-taxes s'apprentent donc à passer un Noël bien traditionnel.

Ottawa triple

Suite de la page A1

commercial international difficile. Et les défis seront encore plus grands à compter du 1er janvier 2005», a déclaré le ministre Goodale, qui était accompagné du ministre de l'Industrie, David Emerson, du ministre des Transports, Jean Lapierre et de plusieurs députés libéraux. C'est qu'à partir de cette date, les membres de l'Organisation mondiale du commerce devront éliminer les quotas d'importation imposés aux pays où les salaires sont peu élevés, notamment la Chine.

Hier, le ministre Lapierre a soutenu que le train de mesures annoncées par Ottawa devrait convaincre les propriétaires des usines de Huntingdon de revenir sur leur décision et de sauver près de 900 emplois dans cette municipalité de 2600 personnes.

Le Bloc québécois a réagi aux mesures du gouvernement fédéral en affirmant que c'était «trop peu, trop tard», du moins dans le cas de Huntingdon. D'autant plus que Cleyn & Tinker a confirmé aux 600 employés de ses cinq usines avoir vendu sa machinerie à une compagnie de Burlington, en Caroline du Nord. Le transfert de l'équipement doit commencer en avril.

Bloquer les routes

Pendant qu'à Ottawa le gouvernement tentait de sauver les meubles, à Huntingdon même on faisait les comptes, évaluant qu'avec les six fermetures, c'est une masse salariale de 25 millions qui disparaît d'un coup.

«Des familles sont en pleurs», a reconnu hier le maire, Stéphane Gendron. «Les gens font leur deuil et ils ont le droit de pleurer. C'est épouvantable avant Noël», dit-il. «Quelle catastrophe», s'est exclamé pour sa part Louis Bolduc, vice-président de la FTQ.

Cette municipalité située au sud de Valleyfield risque d'être mise en tutelle, craint le maire. La ville perd en effet 600 000 \$ de revenus en impôts fonciers venant des six usines, sur un budget de 2,4 millions. En outre, de 30% à 40% de sa population active va tomber en chômage, alors que déjà 30% vivent sous le seuil de pauvreté.

Le maire Gendron a pris la direction d'Ottawa hier matin pour demander de l'aide. Il espère également rencontrer le ministre québécois du Développement économique, Michel Audet. S'il ne reçoit pas les appuis qu'il réclame, M. Gendron n'écarte pas la possibilité de bloquer des routes, comme l'ont fait des agriculteurs.

Le maire entend se retrousser les manches, car il veut «la renaissance de la ville d'ici un an», grâce à l'arrivée de nouvelles industries (environnement) et de la prochaine prison privée (500 emplois) du Québec. Samedi matin, M. Gendron va rencontrer la population, «complètement dévastée», pour se serrer les coudes. «Le bateau coule, il faut sécuriser les gens». Pour janvier, il convoque un sommet «de toutes les forces vives». Il réclame la création de l'équivalent d'un PATA (programme d'aide aux travailleurs âgés), car les employés mis à pied ont souvent des cheveux gris, mais pas de caisses de retraite. (La Presse)

Autres textes sur la crise du textile en B6

Notez bien

Exceptionnellement, vous trouverez aujourd'hui la chronique «Quand jeunesse s'en mêle» en page A4

CONTEMPORAINE

LE PULL DRAPÉ BOUILLONNÉ 49⁹⁵
Un pull pure mode avec son fin tricot de rayonne stretch tout en texture plissée-drapée en fines côtes. Vanille, noir, rouge, rose. P.m.g.t.g. Une exclusivité Contemporaine.

<p>LA CHEMISE BRODÉE FLEUR DE PAILLETES 39⁹⁵ Une chemise de fête distinctive avec son tissage jacquard en rayures métallisées, son tissu stretch confort et sa belle fleur stylisée à l'épaule. Noir et argent. P.m.g.t.g. Une exclusivité Simons.</p>	<p>LE TEE-SHIRT CROISÉ DÉCOLLETÉ DENTELLE 49⁹⁵ Un tee-shirt très féminin avec sa forme cache-coeur tompe-l'oeil, son encolure V superposée à un empiècement de dentelle, son joli noeud piqué d'une broche bijou. Bleu paon ou prune. P.m.g.</p>	<p>LE FOULARD TOUCHER CACHEMIRE 15⁹⁹ Un cadeau importé d'Allemagne dans la boîte Simons, un foulard tout doux, tout souple, à offrir dans des coloris pastel, fruités ou classiques unis ou imprimés. Rég. 20,00</p>
--	--	--

Un cadeau pour vos cadeaux !
Magasinez, nous emballons.
La boîte-cadeau Simons, une tradition de qualité à Noël.



Mario GOUPIL

Cauchemar dans la nuit

Il est 3 heures du matin et j'entends tomber la pluie. C'est d'ailleurs ce qui m'a tiré de mon sommeil. La pluie? Ben voyons, on prévoyait une nuit de moins 15 degrés à l'extérieur?

Ce n'est pas la pluie, mais bien de l'eau qui tombe. De l'eau? Où ça? J'entends dégouliner en pleine nuit alors qu'on gèle raide dehors. Pas normal.

Je me précipite en bas du lit et me dirige vers le son qui brise le silence de la nuit. Ça vient de la pièce qui abrite le chauffe-eau. Pas vrai! Pas le chauffe-eau! Pas de l'eau qui coule sur et sous les planchers... flottants!

Mais non, ça ne provient pas de notre chauffe-eau. Ça vient du ciel. Du plafond à tout le moins. On aurait besoin d'un parapluie tout à coup. Ma blonde, qui arrive à la rescousse, le confirme: l'averse provient du condo situé juste au-dessus du nôtre. Il pleut sur nos têtes!

Bon, on va se recoucher chérie, tu veux? C'est juste un mauvais rêve...

-Vite, va chercher des «guenilles», des couvertures, quelque chose pour absorber l'eau. Vite! Réveille!

Réveille... Réveille... Facile à dire à 3 heures de la nuit...

Coup de fil chez les voisins d'en haut. Pas de réponse. Je vais cogner à leur porte. Toujours pas de réponse. Coup d'oeil au stationnement: ils n'y sont pas!

On va se noyer si ça continue! Je défonce ou on appelle un serrurier en renfort? Une voisine qui siège au conseil d'administration des condos, brusquement tirée de son sommeil, suggère la deuxième option. Le serrurier arrive en moins de quelques minutes. On entre. Voilà, nous y sommes. C'est bien le chauffe-eau du voisin d'en haut qui a lâché. Pfiou! Au moins, on s'est introduit dans le bon condo. Pas de dommage apparent. Ce sont les voisins du dessous qui ont plutôt écopé, c'est-à-dire bibi et sa douce...

Le cauchemar est terminé. On s'en tirera sans trop de mal finalement.

Il m'arrive souvent de m'ennuyer de ma maison à la campagne et de mon lac. Ça me prend parfois même au beau milieu de la nuit...

La violence à l'aréna

Les parents n'ont pas idée de tout le mal qu'ils peuvent faire à leur enfant hockeyeur lorsqu'ils se conduisent en parfaits imbéciles dans les aréna.

Jamais je ne pourrai oublier ce père de famille de Sherbrooke qui, à mes débuts comme journaliste sportif, tempêtait et faisait régner la terreur dans les aréna où évoluaient ses fils. Il pouvait s'en prendre, aussi bien verbalement que physiquement, aux spectateurs adverses, aux arbitres, aux entraîneurs... et même à ses propres fils à qui il donnait l'ordre de se battre contre tel ou tel adversaire. Si les fustiges, qui se prénommaient Mario et Pierre, ne répondaient pas aux attentes, on dit qu'ils avaient droit à une raclée du père en quittant l'aréna, ou en arrivant à la maison.

Évidemment, les fils sont devenus des hommes extrêmement violents, particulièrement l'aîné, Mario. Après avoir été le fier-à-bras de son équipe junior, Mario a tué de sang froid quatre personnes à Sherbrooke. Des meurtres tout à fait gratuits.

Il doit bien y avoir une vingtaine d'années maintenant que Mario est en prison. S'il en sort un jour, la société sera à nouveau en danger, c'est certain.

Et dire que c'est à l'aréna que tout a commencé...

Triste personnage

Françoise Lapointe a eu la grandeur d'âme de placer un contenant clairement identifié sur le comptoir de la Tabagie du Coin, qu'elle possède à Bromptonville, afin d'amasser les dons de ses clients désireux de participer à une collecte organisée pour aider la famille de Rose Niquette. Rose est un petit bout de femme de trois ans et demi, dont je vous ai déjà parlé, qui est atteinte d'une forme de paralysie cérébrale très rare. Elle n'a aucun tonus musculaire.

Un soir, un client est entré dans la tabagie et a subtilisé la boîte contenant tous les dons. La caissière ne s'en est rendu compte qu'après coup. «Le voleur avait un pack sack rouge», explique Mme Lapointe, désespérée. «J'espère seulement qu'il se sentira coupable en constatant que l'argent était destiné à une petite fille handicapée», souhaite par ailleurs Mme Lapointe, qui estime à environ 400 \$ la somme qui a été subtilisée.

Deux pour un

Lu sous la rubrique 240 - PERDU, TROUVÉ de nos annonces classées d'hier: *Trouvé paire de lunettes de prescription, rue Bowen Sud et autre paire rue Conseil. Tél...*

À croire que le 2 pour 1 s'applique même aux lunettes perdues...

mgoupil@latribune.qc.ca

Audiences sur les projets de la Station touristique du Mont-Orford

«On demande au BAPE de se prononcer sur un projet illégal»



Jean-François Gagnon

jean-francois.gagnon@latribune.qc.ca
CANTON D'ORFORD

Le président de la Société pour la protection de la nature et des parcs du Canada a affirmé, hier aux audiences de la commission du Bureau d'audiences publiques en environnement, que la Loi sur les parcs du Québec prohibe clairement tout échange de terrains comme celui que désirent conclure le Mont-Orford et le Parc national du mont Orford.

Selon lui, l'article un de la Loi sur les parcs attribue une protection permanente aux territoires des différents parcs provinciaux. Et en aucun temps, contrairement aux prétentions de certains, l'article quatre ne permet de passer outre cet état de fait.

«D'après moi, on demande présentement au BAPE de se pencher sur un projet illégal», a soutenu John O'Driscoll, qui avait accepté de présenter le point de vue de son organisme aux personnes participant aux audiences du BAPE dans le dossier Mont-Orford.

«Nous n'avons pas comme mandat de statuer sur la légalité de cet échange de terrains, a cependant mentionné la présidente de la commission du BAPE, Claudette Journault, à M. O'Driscoll. Mais on rédige toujours un chapitre contenant les opinions du public.»

Avis divergent

Cela dit, Serge Alain, de la direction des parcs au ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs du Québec, a tout de même expliqué qu'à son avis le législateur a véritablement voulu permettre l'échange de terrains contenus dans un parc provincial quand il a élaboré la Loi sur les parcs.

D'ailleurs, il a cité le cas du parc du mont Tremblant, dont une certaine superficie a été acquise par une entreprise privée dans les dernières années, pour prouver que ce genre de transaction est autorisée.

Par contre, M. Alain a avoué, dans son



La Tribune, Jean-François Gagnon
Marc Perreault et le président-directeur général de la station Mont-Orford, André L'Espérance, sont les deux répondants officiels pour cette entreprise dans le cadre des audiences de la commission du BAPE.

commentaire au sujet de l'intervention de M. O'Driscoll, qu'il est impossible de remettre en question l'intégrité territoriale des parcs fédéraux, tel que l'avait précédemment soulevé le représentant de la Société pour la nature et les parcs.

Suite et fin

Ce sera donc aujourd'hui en soirée, à l'Hôtel Chéribourg, que se terminera

la première partie des audiences de la commission du BAPE relativement aux projets de développement de la station touristique Mont-Orford. L'horaire de la journée est le suivant: de 13h à 16 et de 19h à 22h environ.

Parmi les faits saillants de la journée, il y aura notamment la présentation de Manon Laporte, une autre membre du comité avisier mandaté pour conseiller le ministre de la Faune et des Parcs du

Québec, Pierre Corbeil, dans le dossier Mont-Orford.

Rappelons que déjà deux autres experts de ce comité avisier, Marie Lequin et Francine Hone, ont témoigné devant la commission. On sait cependant que Guy Jauron et Roger Nadeau, les deux derniers membres de ce groupe, ont décliné l'invitation du BAPE.

«C'est devenu un exercice bidon»

Une experte mandatée par le ministre de la Faune affiche sa déception

Jean-François Gagnon
CANTON D'ORFORD

Membre du comité avisier mandaté par le ministre de la Faune pour étudier les projets de développement de la Station touristique du Mont-Orford, Francine Hone est aujourd'hui déçue. «Finalement, c'est devenu un exercice bidon», a-t-elle confié à La Tribune, hier, après avoir pris la parole aux audiences de la commission du BAPE sur le même projet.

Avec quatre autres experts, la biologiste de formation devait entre autres conseiller le ministre de la Faune et des parcs Pierre Corbeil sur le projet d'échanges de terrain de la station Mont-Orford. Le comité en était plutôt venu à émettre cinq avis individuels que le ministre avait jugés «globalement favorables» au grand étonnement de Mme Hone.

Mme Hone pour sa part avait notamment questionné tout l'aspect juridique de l'échange de terrains que veut conclure le gouvernement du Québec et la station de ski. Elle est venue préciser sa position aux audiences du BAPE hier, dans une intervention d'une quinzaine de minutes.

Dans tout ce dossier, la biologiste a par contre été agréablement étonnée de constater que le ministre de l'Environnement Thomas Mulcair avait demandé au Bureau d'audiences publiques en environnement de se pencher sur le dossier, même si elle considère que le débat aurait pu être beaucoup plus large.

Rappelons que le BAPE doit se limiter à étudier ce qu'il adviendrait de l'intégrité écologique et de la biodi-



Francine Hone

La Tribune, Jean-François Gagnon

versité, à l'intérieur du Parc national du mont Orford, si l'échange de terrains prévu entre la station touristique

et le parc était conclu.

Concilier protection et récréation

À ce propos, un spécialiste du ministère de l'Environnement du Québec, Vincent Girardin, a laissé entendre hier que les projets de Mont-Orford pourraient représenter un certain danger pour la section du Parc du mont Orford clairement destinée à la protection du milieu naturel.

«Plus les activités sont proches d'une aire protégée, plus il est possible de craindre pour celle-ci», a expliqué M. Girardin, en soulignant toutefois que les projets de la station Mont-Orford ne causeraient pas assurément des torts à l'intérieur de la zone de protection du parc.

Quelques instants auparavant, M. Girardin avait par ailleurs noté que le territoire compris dans le Parc national du mont Orford était divisé en deux. «La partie sud, qui est sous bail, est destinée à des fins récréatives, alors ce n'est pas une aire protégée comme l'autre portion», avait-il dit.

Son collègue Serge Alain, de la direction des parcs au ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, a renchéri en expliquant que le souhait de son organisation était de réaliser du développement durable dans la zone sous bail.

«Quand il est question de développement durable, on tente d'avoir des effets positifs tant du point de vue social, économique qu'environnemental», a précisé M. Alain à l'audience d'une cinquantaine de personnes présentes à l'Hôtel Chéribourg hier après-midi.

Doit-on baliser les arrêts d'autobus scolaire?

André Laroche
SHERBROOKE

Est-ce qu'un balisage et un entretien spécifique des arrêts d'autobus scolaire pourraient rehausser la sécurité des enfants? Ou, du moins, accroître le sentiment de sécurité? Et à quel coût?

Ces questions seront étudiées par un comité mixte Ville-CSRS au retour des Fêtes.

Cette démarche fait suite à une suggestion d'un citoyen du quartier du jeune Louis-Charles Lavallée-Latour, décédé la semaine dernière sous les roues d'un autobus scolaire.

«Plusieurs gens sont venus me voir après cet accident puisque cela s'est passé à deux coins de rue de chez moi, a raconté le conseiller municipal Bernard Sévigny. J'ai entendu beaucoup de choses et j'ai retenu cette idée.»

Si le transport scolaire est de la responsabilité des commissions scolaires, la sécurité des piétons fait partie des obligations des municipalités, a rappelé M. Sévigny. Il a donc pris contact avec le service de la voirie de Sherbrooke et le service du transport scolaire pour leur proposer de réfléchir à des moyens de rehausser la sécurité des écoliers.

Tout le monde est réceptif, a-t-il ajouté. Une première rencontre se déroulera en janvier. Les conclusions de ce comité ad hoc seront ensuite transmises au comité de la sécurité publi-

que. Elles pourraient ensuite donner lieu à un projet pilote dans un quartier.

LA MAISON DU CINÉMA
www.lamaisonducinema.com

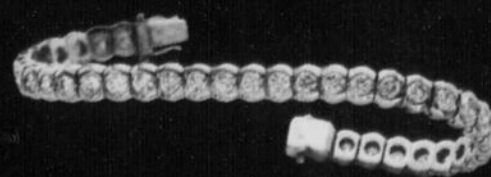
CHANGEMENT À L'HORAIRE
pour le mercredi
15 décembre.

Veuillez noter qu'en raison de la présentation de la première du film **Ma vie en cinémascope**,

le film **Bridget Jones 2 : L'âge de raison** ne sera pas présenté à 7 h

63, KING OUEST, 566-8782

«Une idée brillante»



Ronald Fortier

Spécialiste du diamant

43, rue Wellington Nord, Sherbrooke (centre-ville)

563-6460

La forêt est surexploitée

Sonnette d'alarme

Suite de la page A1

«continuer à aller vers le mur», a ajouté M. Coulombe, craignant les conséquences d'une détérioration continue des massifs forestiers.

Forte des résultats de trois études menées à sa demande, la commission recommande donc de se donner une nouvelle méthode de calcul, beaucoup plus précise, de revoir à la baisse le calcul de la possibilité forestière et de réduire d'au moins 15 pour cent la matière ligneuse garantie aux compagnies forestières.

Pour ces dernières, le changement se traduirait par une réduction d'au moins 10 pour cent d'arbres récoltés, avec l'impact économique qu'on suppose. Aux yeux du Conseil de l'industrie forestière, au moins 10 000 emplois sont directement en jeu.

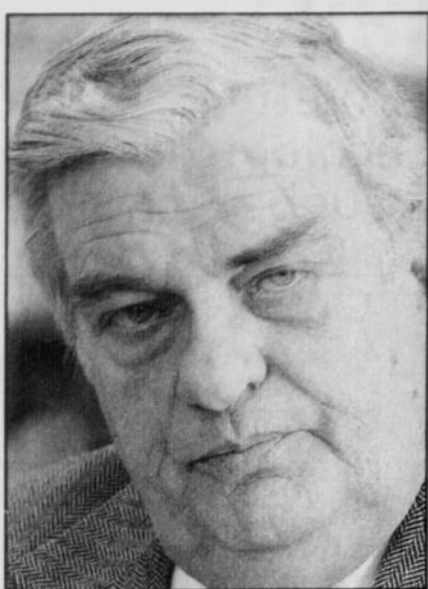
En clair, bon an mal an, cela pourrait vouloir dire une réduction de quelque 3 millions de mètres cubes de matière première assurée à cette industrie.

Globalement, la commission propose ce qui ressemble à une petite révolution, en adoptant une approche écologiste. Au lieu de voir dans nos forêts une matière ligneuse à fournir aux compagnies, il devrait plutôt voir des écosystèmes qui forment «un tout» et aménager la forêt en conséquence.

Contrairement à ce qui se passe présentement, tout doit être mis en oeuvre pour que le bois soit récolté «de la bonne façon, au bon endroit et au bon moment», disent les commissaires.

La commission ne semble pas faire tellement confiance au gouvernement pour mener à bien la réforme proposée, puisqu'elle suggère la nomination d'un «forestier en chef», qui serait responsable de l'aménagement forestier au sein du ministère des Ressources naturelles, de même que d'un vérificateur des forêts, qui relèverait du vérificateur général et devrait rendre compte des engagements pris.

Aussi, le bois ne devrait pas être



Guy Coulombe, président de la Commission Coulombe

alloué uniquement en fonction d'un volume à récolter, mais en tenant compte également de la qualité des tiges et de l'accessibilité des peuplements sur un territoire donné.

Autre virage important, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) serait mis à contribution pour évaluer la pertinence des projets d'aménagement forestier.

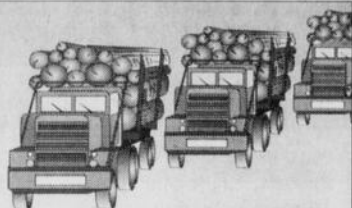
La mise en oeuvre des plans d'aménagement forestier, croit-on, devrait être reportée d'un an et s'appliquer en 2008, plutôt qu'en 2007.

Au total, la gestion forestière devrait être plus décentralisée, de manière à impliquer les populations en régions et les Conférences régionales des élus (CRE), selon la commission.

Depuis un an, les huit membres de la commission ont sillonné tout le Québec, reçu 303 mémoires et tenu 39 jours de consultations publiques.

Rapport sur la forêt

Voici les points saillants du rapport de la Commission Coulombe sur la forêt québécoise:



- la forêt québécoise est surexploitée et le gouvernement devrait réduire de 20 % l'estimation du nombre total d'arbres prêts à couper. Pour l'industrie, ce nouveau calcul se traduirait par une diminution d'au moins 10 % de bois à récolter.

- la méthode de calcul de la possibilité forestière doit être revue et précisée.

- le régime forestier devrait être revu en profondeur; la forêt devrait être gérée comme un tout, dans le respect de tous les écosystèmes, et non comme une source de production de matière ligneuse.

- l'allocation de bois devrait être moins axée sur le volume fourni, mais sur la qualité des tiges et l'accessibilité des peuplements.

- un chef forestier devrait être nommé pour superviser tout l'aménagement forestier au ministère des Ressources naturelles.

- un vérificateur des forêts, relevant du vérificateur général, devrait s'assurer que les engagements pris seront respectés.

- une décentralisation de la gestion forestière devrait donner plus de pouvoir aux régions.

- le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) devrait pouvoir évaluer les projets d'aménagement forestier.

Note: Le rapport de la commission dirigée par Guy Coulombe analyse la gestion forestière sur 307 pages et contient 81 recommandations.

Source: Rapport Coulombe

PC

Quand JEUNESSE s'en mêle

C'est tellement meilleur chez nous



René-Charles Quirion

rene-charles.quirion@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Pourquoi ne pas oser un peu? Je ne demande pas d'oser beaucoup, de changer radicalement des habitudes de vies ou de consommation. Seulement de prendre le temps de choisir, de goûter.

Dans le temps des Fêtes, faites-en l'expérience. Juste pour voir ce que ça pourrait donner.

Parce qu'il semble que plus de 90 pour cent du pain consommé dans la région provient de multinationales provenant de l'extérieur des Cantons-de-l'Est.

Prenez donc le temps de choisir, de goûter à ce qui se fait ici. Un pain tranché de la boulangerie St-Méthode et des petits pains de chez Georges pour accompagner le repas, ou vice-versa, pourraient vous convaincre de les adopter à l'année.

Si c'est celui de la boulangerie artisanale du coin que vous préférez, soit, mais au moins essayez le goût de chez nous.

Et si le coeur vous en dit, étendez cette expérience régionale aux autres produits d'ici.

La crème glacée ou le fromage de la laiterie Coaticook, le lait Chagnon de Waterloo, le fromage de l'abbaye Saint-Benoît ou de Warwick pour ne nommer que ceux-là feront certes aussi bonne impression sinon une meilleure auprès de vos invités. Allez-y même pour les chips du petit indien Yum-Yum des Bois-Francs ou le moult de pommes du Canton de Magog pour accompagner vos parties de cartes.

Mieux encore, faites vos propres découvertes de produits d'ici et parlez-en.

Ce ne sont pas des gros changements qui demandent des surplus budgétaires importants. Sans compter qu'au plan de la saveur vous y gagnerez au change.

Cependant, pour les travailleurs de ces entreprises de chez nous, chaque client supplémentaire peut faire la différence entre la sauvegarde d'emplois ou la fermeture d'une entreprise.

Comme dans toute économie, lorsque la demande sera présente, les grandes bannières n'auront pas le choix de considérer l'option de maintenir l'offre des produits régionaux. Même dans un contexte de mondialisation, il y a lieu de revenir à ce qui se fait ici.

Entre-temps, la plupart sinon la majorité des marchés indépendants regorgent des saveurs régionales à des prix plus qu'intéressants.

Mettez l'accent sur les plaisirs de la table d'ici cette année. Ça fera oublier le vin de dépanneur que vous servirez à vos invités, si votre solidarité tient jusqu'à Noël...

AMENEZ-EN

ILITÉ INNOVATION
COMFORT
POLYVALENT
BRAGE SPA
INNOVAT
DE ROU

FREESTAR SE 2005

Incluant l'ensemble Valeur Plus SE, d'une valeur de \$1 000
4 fauteuils Capitaine • Jantes de 16 po

Système de sécurité personnalisé • Sacs gonflables adaptatifs
de 4,2 L et couple de 263 lb-pi • Freins à disque avec antiblocage
Glaces, verrouillage des portes et rétroviseurs à commande
3^e rangée • Volume de charge : 733 L • Portes latérales coulissantes

238 \$

★★★★★

La Freestar 2004 a obtenu la cote de sécurité 5 étoiles pour le conducteur et passagers avant, la sécurité décernée par la National Highway Traffic Safety Administration.


La Freestar 2004 : le « meilleur choix » de l'Insurance Institute for Highway Safety.

Ensemble sécurité active de la Freestar 2004 : trophée Pyramide de l'IIHS.

On pense espace pour

ford.ca

Photo à titre indicatif seulement. *Dépôt de sécurité de 275 \$, mise de fonds de 5 440 \$ et première mensualité exigés à la livraison. Des frais de 0,06 \$ du kilomètre après 90 000 kilomètres et d'au moins 120 \$ par mois sont inclus dans le prix de location. Les taxes sont calculées sur le plein prix de location avant la déduction de la remise et représentent un coût additionnel de 451 \$. Frais de transport \$100. Ce prix ne peut être annulé en tout temps sans pénalité. Votre conseiller Ford peut vous en dire plus. Consultez votre conseiller Ford pour obtenir tous les détails.




MODÈLE 2005

ESTAR

DE LA VISITE.


BANCACHÉ ESPAC
SYSTÈME DE SÉCURITÉ PERSON
POLYVALEN
LAB
RMANGES
UPLE



2003 2004

de 1 100 \$, qui comprend :

ptatifs • Antidémarrage • Moteur V6
iblocage aux 4 roues • Climatisation
mabde électrique • Bancaché à la
coulissantes



/mois

Location 48 mois*

Mise de fonds de 5 449 \$

rducteur et le passager avant en cas de collision frontale, la plus haute cote de
tration du gouvernement américain (www.NHTSA.com).

Highway Safety.

de l'innovation en matière de sécurité de la CAA



Bien pensé

* sous certaines conditions s'appliquent. Cette offre s'applique à des particuliers sur approbation de Crédit Ford. Immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers en sus. La mensualité annoncée est estimée. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre offre en vigueur; à l'exception de la remise aux diplômés à laquelle certaines conditions s'appliquent. Cette offre d'une durée limitée s'applique uniquement aux véhicules neufs en stock.

La forêt est surexploitée

«C'est évident qu'on s'est trompé»

Colette Anseau, professeure en écologie, doute de la capacité du Québec à donner un coup de barre



Denis Dufresne

denis.dufresne@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Face au diagnostic sévère que pose la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise, le Québec saura-t-il donner le coup de barre nécessaire?

Professeure en écologie et spécialiste dans les systèmes écoforestiers et agricoles, Colette Anseau se montre très prudente:

«J'espère vraiment, mais je n'en suis pas du tout sûre compte tenu de la place que le gouvernement actuel veut donner au privé. N'oublions pas que c'est la Loi sur la forêt qui nous a permis d'en arriver là (...), il y a beaucoup de possibilités d'abus», croit-elle.

Invité à commenter à chaud la publication hier du fameux rapport, Mme Anseau rappelle que la surexploitation des forêts a touché l'ensemble des régions, et même l'Estrie, elle qui a surtout travaillé sur les forêts du Sud de la province.

«La politique forestière n'est pas mauvaise en soi; le problème c'est qu'on a exploité nos forêts avec la mentalité que

celles-ci étaient inépuisables», dit-elle.

«Et en Estrie on est bien placé pour le savoir. Il n'y a plus de forêts de bois durs, de feuillus, on les a surexploitées, de sorte qu'on ne répond plus aux besoins de l'industrie (pour le meuble notamment), tandis qu'on a planté du résineux pour le papier», illustre Colette Anseau.

Invitée à commenter la création d'un poste de Forestier en chef du Québec, tel que proposé par la Commission, elle estime que «cela peut être bon, s'il ou elle est aussi indépendant qu'un ombudsman ou qu'un vérificateur général».

«Mais il y a toujours une proximité très grande entre l'industrie (forestière) et le gouvernement (...); l'industrie, ça pèse lourd au Québec, même si on accepte de remettre en question des vieux modèles» déclare-t-elle.

Lorsqu'on lui demande si «L'erreur boréale», le film du Richard Desjardins, a été à l'origine de cette commission, Mme Anseau juge que le cinéaste a à tout le moins «jeté l'allumette dans le bûcher».

«J'ai trouvé qu'il en mettait pas mal, mais, fondamentalement, il n'avait pas essentiellement tort. Ça m'avait troublé, comme cela avait troublé tout le monde», dit-elle.

«Mais c'est évident qu'on s'est trompé et heureusement qu'on a eu cette commission», ajoute Mme Anseau.



La Presse, archives

Pour les compagnies forestières, le changement proposé se traduirait par une réduction d'au moins 10 pour cent d'arbres récoltés, avec l'impact économique qu'on suppose. Aux yeux du Conseil de l'industrie forestière, au moins 10 000 emplois sont directement en jeu.

10 000 emplois en jeu selon l'industrie forestière

Jocelyne Richer (PC)
QUÉBEC

L'industrie forestière brandit la menace de milliers de pertes d'emplois, si le gouvernement Charest donne suite — comme il s'est engagé à le faire — aux recommandations du rapport de la Commission Coulombe sur la gestion forestière, déposé hier.

«L'impact réel, c'est 10 000 emplois», a tranché le président du Conseil de l'industrie forestière, Georges Courteau, lors d'un entretien téléphonique, en rappelant que ce secteur d'activités était un des principaux employeurs au Québec, avec 150 000 emplois directs et indirects.

La commission recommande de se donner une nouvelle méthode de calcul de la possibilité forestière, de revoir à la baisse de 20 pour cent l'estimation du nombre de résineux disponibles et de réduire d'au moins 15 pour cent la matière ligneuse garantie aux compagnies forestières.

Pour ces dernières, le changement se traduirait par une réduction d'au moins 10 pour cent d'arbres récoltés, avec l'impact économique qu'on suppose. Aux yeux du Conseil de l'industrie forestière, au moins 10 000 emplois sont directement en jeu.

D'accord avec l'idée d'une «forêt repensée», le ministre délégué à la Forêt, Pierre Corbeil, s'est engagé à donner suite au rapport en présentant aussitôt que possible un plan d'action. Il mettra sur pied un comité visant à lui fournir un échéancier de réalisation des mesures proposées.

Il a fait valoir que, conformément au souhait exprimé par les commissaires, il convenait de prendre les recommandations dans leur ensemble et non de choisir celles qui feraient son affaire.

Mais selon M. Courteau, il importe que le gouvernement renonce à «l'approche mur à mur» prônée par la commission, «parce qu'elle ne tient pas compte des spécificités des régions», dont plusieurs s'en trouveront pénalisées si on applique des réductions arbitraires.

Les nombreux changements proposés devront être analysés «de façon approfondie et surtout on devra en évaluer les impacts réels avant de changer la Loi sur

les forêts», espère M. Courteau.

Quelles que soient les suites données au rapport Coulombe, le ministre s'est engagé à «tout mettre en oeuvre pour atténuer l'impact» sur l'économie et l'industrie.

Selon Action boréale, le rapport ne va pas assez loin

Les groupes écologistes sont eux aussi méfiants envers le gouvernement et critiques envers la commission, mais pour d'autres raisons.

«Le rapport ne nous rassure pas du tout. On a surexploité notre ressource et on va devoir payer les pots cassés. On va faire des pressions pour que le gouvernement adopte un plan de transition pour changer notre vision de la forêt, parce que ce n'est pas seulement du deux par quatre ou de la pâte à papier», a dit Henri Jacob, porte-parole d'Action boréale, lors d'un entretien téléphonique.

Il estime que le rapport demeure trop vague sur une question essentielle: le calcul de la possibilité forestière.

M. Jacob milite aux côtés de Richard Desjardins — qui est en vacances à l'extérieur du pays —, l'auteur du documentaire-choc «L'erreur boréale», qui avait provoqué il y a cinq ans le débat ayant amené le gouvernement à instituer la commission Coulombe.

De son côté, Greenpeace accueille favorablement l'idée de mettre en place une gestion de la forêt basée sur le respect des écosystèmes plutôt que sur les besoins de l'industrie.

«Cela marque un virage important. Depuis toujours, nous avons géré la forêt comme une vente de feu, sans tenir compte ni des besoins de la forêt comme écosystème ni des besoins de la faune et de la flore qui dépendent aussi de la forêt», a indiqué Steven Guilbault, porte-parole de Greenpeace.

Greenpeace salue en outre la proposition de créer un poste de vérificateur spécialisé en foresterie rattaché au bureau du vérificateur général, ainsi qu'un poste de Forestier en chef.

«Le ministère des Ressources naturelles vit sur un nuage depuis trop longtemps, il est grand temps de revenir sur terre et de constater l'échec de nos politiques forestières», selon M. Guilbault.

Opinions



Présidente et éditrice: Louise Boisvert

Rédacteur en chef: Maurice Cloutier

Directeur de l'information: André Larocque

Adjointe au directeur: Jacynthe Nadeau

Paul Martin obtient la note de passage



Jean-Guy Dubuc

Collaboration spéciale

Plusieurs commentaires de fin de semaine ont mis le premier ministre Paul Martin au pilori, jugeant très mal son dossier de première année au pouvoir. On y trouve des griefs parfois justes, parfois excessifs. Pour évaluer l'homme avec justice, il faut le situer dans un contexte non partisan. Les arguments de l'opposition comprennent une part de vérité; pour l'objectivité, il faut évidemment aller voir ailleurs...

Le contexte: Paul Martin a pris la direction de son parti au moment où une majorité de Canadiens avait perdu confiance dans l'intégrité de son prédécesseur, principalement à cause du scandale des commandites. Un immense scandale qui touchait surtout le Québec, vu que les millions gaspillés et versés à des agences devaient servir à convaincre les Québécois de l'avantage du fédéralisme canadien. Démarche ridicule. M. Martin faisait partie du gouvernement qui approuvait cette maladresse. Mais la commission Gomery fait maintenant la démonstration que les décisions se prenaient dans le bureau du premier ministre, en secret avec deux ou trois personnes au pouvoir excessif.

Ses nombreuses maladresses ont éloigné des gens valables

M. Martin n'a pas réussi à nous prouver son innocence: mais on ne peut le condamner pour autant. Il faut donc retenir nos accusations et faire confiance à la commission en place. On dénoncera qui le mérite quand la lumière sera faite.

Problème: pour se distancer du gouvernement précédent, M. Martin a éloigné de son entourage des personnes qui n'avaient pas l'heur de lui plaire. Ses nombreuses maladresses ont éloigné des gens valables, divisé son parti, créé des cliques, jeté un discrédit sur plusieurs collaborateurs. Des erreurs difficiles à corriger. Avec le résultat qu'il doit faire face à une opposition à l'intérieur même de son parti, en plus de celle, officielle, qui veut le renverser. Dans les relations politico-humaines, M. Martin a du

pain sur la planche... et des croûtes à manger!

À preuve: la façon dont il a vilipendé (paraît-il) ses députés québécois concernant la position de l'aile québécoise relative au bouclier anti-missile. Engueuler des partenaires qui ont l'audace de ne pas penser comme lui n'a rien de démocratiquement rassurant. Qui va lui dire la vérité s'il frappe le messenger?

Par ailleurs, l'opposition lui reproche de ne pas prendre des décisions fermes. Alors qu'on sait tous que l'hésitation du premier ministre sur la question du fichu bouclier, comme pour celle du protocole de Kyoto, reflète la sempiternelle interrogation d'Ottawa face à Washington: jusqu'où le premier ministre peut-il aller dans son désaccord avec la présidence américaine? S'il y a une question qui réclame un haut degré de diplomatie, c'est bien celle de notre indépendance envers notre voisin. La traiter de haut, encore pire en gamin, pourrait signifier des conséquences graves pour le Canada. Le problème se trouve donc sur les qualités de diplomate de M. Martin. Problème: il ne nous en a donné aucune trace jusqu'à maintenant. Vaut mieux le conseiller que le condamner.

Il faudra plus que de la diplomatie pour convaincre les Canadiens de l'Ouest qu'il peut les comprendre; jusqu'à maintenant, il n'a gagné aucun point là-bas. Son ouverture sur un fédéralisme asymétrique lui nuit à l'Ouest, alors qu'il répond aux attentes du Québec. Parce que les fédéralistes québécois croient encore et malgré tout que le Québec, depuis 1867, n'est pas une province comme les autres. Comme disait le directeur du Bureau de tourisme à Toronto, la semaine dernière, le Québec doit expliquer au Canada anglais sa place dans la fédération. M. Martin pourrait travailler à cette tâche: il aurait l'occasion de prendre un leadership politique valable, fondé sur une position historique, de plus en plus ignorée au Canada anglais.

On pourrait l'apprécier. Parce que son vrai défi, c'est les prochaines élections! Vous préférez Stephen Harper?



hervephilippe@videotron.ca

Droits réservés

Tribune libre

Le Choeur symphonique heureux de son concert de Noël

Monsieur Steve Bergeron,

À la suite de la parution de votre article relatif au concert de Noël du 12 décembre, paru dans le cahier Arts et Spectacles de l'édition du 13 décembre 2004 de *La Tribune*, nous nous devons d'apporter des précisions sur certains de vos propos, lesquels peuvent laisser sous-entendre que le Choeur symphonique de Sherbrooke remet en question une éventuelle participation aux concerts de l'Orchestre symphonique de Sherbrooke.

Dans un premier temps, permettez-moi de vous préciser que vos propos ne rejoignent aucunement les intentions du Choeur et que, au contraire, nous avons plusieurs projets en vue avec comme partenaire principal l'Orchestre symphonique de Sherbrooke. Notre collaboration avec l'Orchestre est excellente et vos propos ne rendent pas justice à toute la reconnaissance et le respect que Monsieur Stéphane Laforest démontre

pour le travail des choristes. Le concert de Noël est un des projets auquel nous participons avec l'Orchestre et nous en avons accepté les termes et modifications avant le concert du 12 décembre 2004.

En tant qu'interprètes, il va de soi que nous aimons chanter et être mis en valeur. Nous avons participé à plusieurs projets au cours de l'automne 2004 et nous acceptons les contraintes inhérentes à toute prestation professionnelle: le concert de Noël n'y fait pas exception. Nous vous affirmons que l'Orchestre nous réserve toujours un accueil respectueux et chaleureux - un accueil professionnel - et nous leur en sommes reconnaissants. Aussi le terme «manière cavalière» est loin de décrire l'attitude de Monsieur Laforest et de son orchestre à notre égard. Il est dommage que la lecture de votre article laisse sous-entendre le contraire.

Compte tenu du fait que vous nous confirmez n'avoir rencontré aucun

porte-parole ou membre du conseil d'administration du Choeur pour valider nos impressions et nos intentions; et compte tenu du fait que vous avez confirmé que vos propos ne reflètent que vos impressions personnelles et vos spéculations ou suggestions quant à ce qui pourraient être nos intentions; nous vous demandons de préciser la nature éditoriale de vos propos pour dissiper toute confusion auprès de votre lectorat sur nos relations avec l'Orchestre symphonique de Sherbrooke.

Jacinthe Grondin
Responsable des relations publiques
Choeur symphonique de Sherbrooke

Par définition, un commentaire est un texte subjectif dans lequel le journaliste émet son opinion, dans ce cas-ci, sur une prestation artistique. Il est donc inhérent que les propos exprimés représentent ma perception et n'engagent que moi seul.

Steve Bergeron

Analyse

L'aide à Bombardier: un mal nécessaire



Alain Dubuc

Collaboration spéciale

Il est difficile de sauter de joie à l'idée que les gouvernements de Québec et Ottawa consentiront à Bombardier les 800 millions que l'entreprise réclame pour se lancer dans le développement d'une nouvelle classe d'appareils de 100 à 135 places. Encore moins quand les rumeurs sur l'imminence de cette intervention étatique arrivent au moment même où, dans un timing abominable, la compagnie est secouée par une crise de direction.

Mais les gouvernements n'ont tout simplement pas le choix. Leur aide à Bombardier ne sera pas l'expression d'une stratégie visionnaire qui incarne nos valeurs, mais plutôt l'illustration du fait qu'ils ont un couteau sur la gorge.

Idéalement, l'aide publique aux

entreprises doit être l'exception, plutôt que la règle: elle n'est acceptable que si elle est absolument essentielle et si elle est clairement bénéfique à la collectivité. Pourquoi dire oui à Bombardier après avoir dit non à tant d'autres entreprises, ne serait-ce que les alumineries qui réclamaient de l'électricité à rabais?

À cet égard, le dossier de Bombardier est solide. L'apport de l'industrie aérospatiale au Canada, et surtout au Québec, où elle est concentrée, est majeur. C'est une industrie de pointe, qui crée des emplois, soutient une grappe de fournisseurs, permet la recherche, modifie la structure de nos exportations. Le Québec compte peu de secteurs où il exerce un leadership mondial, et l'aérospatiale en est un, en bonne partie grâce aux succès de Bombardier. Il est clairement dans l'intérêt public que cette industrie poursuive son développement.

Mais cette industrie, très concurrentielle, est largement subventionnée, que ce soit au Brésil, où règne le concurrent direct de Bombardier, Embraer, en Europe ou même aux

États-Unis. Les pays, les régions, les États se battent pour les attirer. La compagnie estime maintenant que, pour garder sa capacité concurrentielle, elle doit développer une nouvelle gamme d'appareils, la série C, dont la mise au point coûtera, en gros, deux milliards et demi, dont le tiers devrait être supporté par l'État. Tant et si bien que si le Québec et le Canada tiennent à l'aérospatiale, il doivent accepter les règles du jeu et soutenir cet effort. Sinon, Bombardier ira ailleurs.

Voilà pour la logique. Mais la décision dépendra bien plus de considérations politiques, ce qu'ont compris les poids lourds de Québec Inc, tant syndicaux que patronaux, qui ont choisi d'exercer de vives pressions sur Ottawa. Les calculs d'un gouvernement minoritaire soucieux d'être en meilleure posture au Québec pèseront plus dans la balance qu'une analyse sans compromis du dossier.

Cette politisation n'a rien de réjouissant. Elle ouvre la porte à l'arbitraire. Dans les faits, nos gouvernements n'ont pas de cadre qui pourrait les guider, tant et si bien qu'Ottawa

devra s'inventer une politique d'aide à l'aérospatiale pour créer une certaine respectabilité au coup de pouce à Bombardier. C'est ce genre d'arbitraire qui a permis au cadavre économique qu'est le chantier naval de Davie, à Lévis, de survivre. Ou qui encourage les sursauts de chauvinisme régional. Il est amusant de voir, à l'heure actuelle, l'Ontario, si silencieuse quand il s'agit d'automobile, s'indigner de l'aide à Bombardier. Et vice-versa.

La politisation du dossier est d'autant moins souhaitable qu'il n'est pas possible de donner le bon dieu sans confession à Bombardier. On ne connaît pas les dessous de la crise qui a mené au départ de celui qui était perçu comme un sauveur, M. Paul Tellier, et le retour de son ancien pdg, M. Laurent Beaudoin, à la tête d'un triumvirat proche de la famille. Mais les résultats financiers de Bombardier, tout comme ses conflits internes, illustrent un manifeste désarroi. Il est donc normal que ceux qui engageront des fonds publics dans le développement de la série C puissent être capables de questionner la stratégie de l'avionneur et d'en mesurer le

potentiel.

Enfin, l'attitude de Bombardier dans ce dossier laisse un goût amer. L'entreprise québécoise, en affirmant ne pas avoir de préférence pour le lieu où elle développera sa série C, et en laissant entendre qu'elle pourrait aller ailleurs, a exercé une forme de chantage et encouragé la surenchère.

Cette compagnie a réussi de grandes choses. Mais elle n'existerait pas dans sa forme actuelle sans l'aide massive des gouvernements et donc le soutien des contribuables. Bombardier peut difficilement manger à tous les râteliers, profiter en fait d'un statut d'entreprise nationale dans un État interventionniste, et jouer quand ça lui plaît la pure logique du marché. Bombardier a des devoirs envers ses actionnaires, mais elle a aussi une dette considérable envers l'État et la collectivité qui l'ont soutenue.

Voilà pourquoi s'il faut accepter le fait que l'aide à Bombardier est incontournable, on peut le faire sans enthousiasme, en la voyant en quelque sorte comme un mal nécessaire.

À tous nos clients

Nous sommes conscients que le conflit de travail qui touche actuellement l'ensemble de notre réseau vous cause des désagréments et nous en sommes sincèrement désolés.

Nous prenons actuellement tous les moyens à notre disposition pour atténuer ces inconvénients. Grâce à la contribution dynamique de nos 500 cadres, nous maintenons ouvertes le plus de succursales possible à proximité de chez vous et veillons à ce que vous continuiez d'y trouver vos produits préférés.



Maintenant 3 SAQ Dépôt pour tous vos achats en grande quantité!

SAQ  DÉPÔT

Profitez-en pour faire l'achat de vos produits préférés à la caisse. À noter toutefois que les produits des sections vrac et dépôt (emballages multiples/DUOPAQ/TRIPAQ) ne sont pas disponibles. Aucun rabais ne sera offert durant le conflit.

SAQ Dépôt MONTRÉAL,

Marché Central, 1001, rue du Marché Central, Unité A-1

SAQ Dépôt QUÉBEC, 2900, rue Einstein, Québec

SAQ Dépôt SAGUENAY, 1898, boul. Talbot, Chicoutimi

HEURES D'OUVERTURE:

Lundi au jeudi:	12 h à 18 h	Samedi:	10 h à 17 h
Vendredi:	12 h à 20 h	Dimanche:	12 h à 17 h

AUTRES SUCCURSALES OUVERTES

HEURES D'OUVERTURE:

Lundi au jeudi:	12 h à 18 h	Samedi:	10 h à 17 h
Vendredi:	12 h à 20 h	Dimanche:	12 h à 17 h

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

SAQ Sélection, 1746, 3^e Avenue, Val-d'Or

Du dimanche 12 au samedi 18 décembre: Val-d'Or est ouverte.

SAQ Sélection, 45, rue Dallaire, Rouyn-Noranda

Du dimanche 19 au vendredi 24 décembre: Rouyn-Noranda est ouverte.

Ces deux succursales sont ouvertes en alternance une semaine sur deux.

BAS-SAINT-LAURENT

SAQ Sélection, 333, boul. René-Lepage Est, Rimouski

SAQ Sélection, 235 B, rue de l'Hôtel-de-Ville, Rivière-du-Loup

CHARLEVOIX

SAQ Sélection, Place-Charlevoix, 375, boul. De Comporté, bureau 115, La Malbaie

CHAUDIÈRE-APPALACHES

SAQ Sélection, 8984, boul. Lacroix, Saint-Georges, Beauce

CÔTE-NORD

SAQ Sélection, 649, boul. Laure, Sept-Îles

SAQ Classique, Centre commercial Lafèche, 625, boul. Lafèche, Baie-Comeau

ESTRIE

SAQ Sélection, 790, rue Principale Ouest, Magog

SAQ Sélection, 30, rue King Ouest, Sherbrooke

GASPÉSIE ET ÎLES-DE-LA-MADELEINE

SAQ Classique, 167, rue de la Reine, Gaspé

SAQ Classique, 569, boul. Perron, Carleton—Fermée le dimanche

SAQ Classique, 305, chemin Principal, Cap-aux-Meules

À partir du jeudi 16 décembre

LANAUDIÈRE

SAQ Sélection, Plaza des Seigneurs,

1100, boul. des Seigneurs Est, Terrebonne

SAQ Sélection, 319, rue Notre-Dame, Repentigny

LAURENTIDES

SAQ Sélection, Galeries des Monts, 75, ave de la Gare,

Bloc N, Saint-Sauveur

SAQ Sélection, 431, boul. Arthur-Sauvé, Saint-Eustache

LAVAL

SAQ Sélection, Centropolis, 2040, ave Pierre-Péladeau, Laval

MAURICIE ET CENTRE-DU-QUÉBEC

SAQ Classique, 362, 6^e Avenue, Grand-Mère

SAQ Sélection, 695, boul. Saint-Joseph, Drummondville

SAQ Sélection, Des Récollets, 3650, rue Jacques-De Labadie, Trois-Rivières

MONTÉRÉGIE/RIVE-SUD

SAQ Sélection, Mail Montenach, 522, boul. Laurier, Beloeil

SAQ Sélection, 8300, boul. Taschereau, Brossard

SAQ Classique, Promenades Saint-Bruno,

195, boul. des Promenades, Saint-Bruno

SAQ Sélection, 1611 boul. Roland-Therrien, Longueuil

OUTAOUAIS

SAQ Sélection, 31, boul. du Plateau, Gatineau

GRANDE RÉGION DE MONTRÉAL

SAQ Sélection, Newman, 7955, boul. Newman, LaSalle

SAQ Sélection, 155, ave Atwater, Montréal

SAQ Sélection, 440, boul. De Maisonneuve Ouest, Montréal

SAQ Sélection, 900, rue Beaubien Est, Montréal

SAQ Sélection, 7550, rue Sherbrooke Est, Montréal

SAQ Sélection, Centre Rockland, 2305, chemin Rockland,

bureau 502.1, Montréal

SAQ Sélection, Centre commercial Fairview,

6815, route Transcanadienne, Pointe-Claire

GRANDE RÉGION DE QUÉBEC

SAQ Sélection, Place Jean-Lesage, 400, boul. Jean-Lesage,

(boul. Charest), bureau 49, Québec

SAQ Sélection, Promenades des 4 Maisons,

9115, boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg

SAQ Sélection, 85, route du Président-Kennedy, Lévis

SAQ Sélection, 205, ave Joseph-Casavant (sortie Seigneuriale),

Beauport

SAQ Sélection, Les Saules, 5015, boul. de l'Ornière, Québec

Veillez nous excuser des ennuis que cette situation peut vous causer.

Pour obtenir plus d'information, communiquez avec le Service à la clientèle de la SAQ au (514) 873-2020 et en région au 1 866 873-2020, ou visitez **SAQ.COM**

Les pompiers mettent leurs tabliers

Une douzaine se feront serveurs dans le cadre de leur campagne de jouets de Noël



René-Charles Quirion

rene-charles.quirion@tribune.qc.ca
SHERBROOKE

Les pompiers de Sherbrooke demandent à la population de donner un petit coup de cœur pour les enfants dans le besoin à Noël.

Cette année encore, une douzaine de pompiers de Sherbrooke échangeront leurs casques, leurs boyaux et leurs haches contre les plateaux et les tabliers de serveur du *East Side Mario's*. Dès 18 h, ce soir, les pompiers de Sherbrooke accompagneront les employés de ce restaurant de la rue King Ouest pour leur campagne annuelle de jouets de Noël.

«Tous les pourboires remis lors de cette soirée seront dédiés à la campagne des jouets de Noël. Les clients pourront se procurer la table d'hôte spéciale des pompiers au prix de 10 \$. Le groupe de musique *Delta Street Band* avec le pompier Robert Lavoie assurera l'animation musicale de la soirée», explique la pompière Amélie Fournier.

L'objectif de cette activité de financement est d'amasser plus de 4000 \$ qui serviront à l'achat de jouets neufs pour faire en sorte que certains enfants

de Sherbrooke passent un Noël comme tous leurs amis.

Des sous pour des jouets

«Nous amassons environ 20 000 \$ par année pour acheter des jouets neufs pour les enfants. Chaque dollar est important, car nous pouvons le doubler en achetant des fins de ligne ou des jeux à rabais. Au cours de l'année, nous amassons aussi les jouets usagés en bon état qui respectent les normes de sécurité et d'hygiène», explique le coordonnateur de la 64e campagne des jouets de Noël des pompiers de Sherbrooke, Stéphane Simoneau.

Cette année encore, près de 1000 enfants recevront des jouets de la part des pompiers de Sherbrooke. Samedi après-midi, 957 enfants recevront la visite des pompiers qui leur remettront un jouet neuf et trois jouets usagés.

«Nous tentons de respecter les listes de cadeaux des enfants. Nous valorisons les jeux éducatifs et de développement», soutient le pompier Stéphane Simoneau.

Plus de 200 bénévoles se disperseront dans les rues de Sherbrooke, samedi après-midi, dans le but de faire sourire les enfants. Le défilé des 40 véhicules qui distribueront les jouets de Noël se mettra en branle dès 13 h, par la rue King Ouest.



Imacom, Claude Poulin

Dans le cadre de leur campagne annuelle de jouets de Noël, une douzaine de pompiers de Sherbrooke échangeront leurs casques, contre les plateaux et les tabliers de serveur du *East Side Mario's*, ce soir, dès 18 h. À l'avant, Émilie Faucher. À l'arrière: Gaston Villeneuve, Yannick Dumas, Stéphane Simoneau et Martin Valence.



Le pire évité de peu chez Estrie-Aide

René-Charles Quirion
SHERBROOKE

Le pire a été évité, lundi après-midi, chez Estrie-Aide alors qu'un forcené, armé d'un couteau muni d'une lame de huit pouces, a fait irruption au comptoir de l'organisme communautaire.

Stephen Parker, 40 ans, de Sherbrooke a comparu, hier, au palais de justice de Sherbrooke pour répondre à des accusations de voies de fait armées, de menaces de mort, de bris de condition et de menaces sur un agent de la paix.

Parker était hors de lui lors des événements, car il avait été expulsé de son logement. C'est pour s'en prendre au responsable de son appartement qu'il s'est présenté chez Estrie-Aide.

Un employé a réussi à contenir l'homme armé et à le pousser entre les deux portes vitrées du commerce. Les agents du Service de police de Sherbrooke n'ont pu qu'à le cueillir. Une fois arrêté, Parker a menacé la policière en disant qu'il «allait lui arracher le crâne».

Entente entérinée chez Autobus de l'Estrie

Claude Plante
SHERBROOKE

Les employés syndiqués de l'entreprise Autobus de l'Estrie ont accepté lundi soir un contrat de travail qui promet «des gains majeurs», selon les représentants syndicaux (CSN).

Outre des augmentations de salaire de 10 pour cent sur trois ans, la convention collective prévoit des congés sociaux, la protection contre la sous-traitance et l'attribution de voyages nolisés.

L'entente qui viendra à échéance en juin 2007 a été adoptée à 84 pour cent, en assemblée générale.

Il s'agit de la première convention collective négociée par la CSN pour les quelque 80 membres de ce syndicat, signale un communiqué.

Ces employés étaient autrefois unis au sein de l'organisation des Teamster.

LA CHEMISE RAYURES BINAIRES 69.⁹⁵

UN CADEAU DISTINCTIF SIGNÉ LE 31 Offrez-lui le chic éternel des rayures tissées en couleurs vibrantes de rouge vermillon, bleu améthyste, vert chartreuse. Offrez-lui une chemise classe affaires raffinée, en pur coton satiné, avec un col en pointes évasées à l'italienne, un poignet mousquetaire qui joue la couleur complémentaire sur son envers. Tailles 14 1/2 à 17 1/2 manches régulières et longues. La cravate en soie 49.95, les boutons de manchettes 39.95

simons

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, LAVAL CARREFOUR LAVAL, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

SKIEZ PLUS. PAYEZ MOINS.

Vous aviez déjà le souffle coupé avec son paysage vertigineux, voici un prix d'abonnement de saison qui vous laissera bouche bée !

Abonnement sur place ou par téléphone :

(450) 292-3342

www.owlshead.com

J'aime ça...
au naturel!

JUSQU'AU
15 DÉCEMBRE
SEULEMENT !

LAISSEZ-PASSER
SAISON 2004-2005

149\$

LES MARDIS
ET MERCREDIS
15\$

